



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
Lundi 30 octobre 2023, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Emprunt temporaire – Règlement 825-2022

2. Voirie

- 2.1. Généreux Construction inc. – Construction d'une piste cyclable reliant les deux (2) périmètres urbains – Certificats de paiement n° 2 et n° 3
- 2.2. Généreux Construction inc. – Construction d'un 3^e bassin aux étangs aérés – Certificat de paiement n° 6 rév. 1

3. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 6 novembre, à 19 h 30**